

BUDGETS 2025

Note de synthèse

L'article **L 2313-1** du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article **L 5211-36** précise que :

« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT (www.cc-tarnagout.fr).

Le vote du budget répond à quelques principes :

- **Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril.**
- **La CCTA dispose de 6 budgets :**
 - **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, voirie d'intérêt communautaire, centre aquatique intercommunal, dépenses de fonctionnement des bâtiments - Espaces France Services à Lavaur et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavaur, Centre aquatique intercommunal à Lavaur, l'activité des 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavaur 55 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavaur et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavaur, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe) et d'un lieu d'accueil enfants parents, les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places, l'activité des trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscigny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille, les ateliers communautaires, le siège de la CCTA administration générale financées essentiellement par les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres), TVA transférée et les dotations de l'Etat.
 - **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** : L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavaur et un à St-Sulpice-la-Pointe.
 - **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
 - **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
 - **Le budget annexe ZAC LES CADAUX** concerne la commercialisation de 30 hectares de terrains viabilisés.
 - **Le budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES** concerne la production d'énergie photovoltaïque sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavaur et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe. La plus grande partie de l'énergie électrique est produite pour de l'autoconsommation mais compte tenu de la vente de la surproduction d'électricité, la gestion de telles installations relève d'un service public industriel et commercial.
- **Chaque budget doit obligatoirement être équilibré** (ou en suréquilibre) aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Si ce n'est pas le cas, la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet interviennent pour faire respecter cette obligation.
- **Chaque budget doit dégager un excédent suffisant pour assurer** le remboursement de la dette et financer les investissements.
- **La collectivité ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.** L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

Les budgets ont été établis dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Communautaire le 20 mars 2025.

RECAPITULATIF DES BUDGETS 2025
COMPRENANT LES RESULTATS ANTERIEURS DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIFS 2024
VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE 14 AVRIL 2025

		DEPENSES Budget primitif 2024	DEPENSES Compte administratif 2024	DEPENSES Budget primitif 2025	Taux de réalisation Compte administratif 2024/ Budget primitif 2025	Evolution Budget primitif 2025/ Budget primitif 2024
BUDGET PRINCIPAL	<i>FONCTIONNEMENT</i>	21 998 810,00 €	17 857 694,29 €	22 431 389,00 €	81,18%	1,97%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	8 533 370,00 €	3 881 522,19 €	7 534 722,00 €	45,49%	-11,70%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	459 100,00 €	293 947,11 €	395 730,00 €	64,03%	-13,80%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	158 500,00 €	62 645,93 €	114 646,00 €	39,52%	-27,67%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	93 600,00 €	56 758,46 €	79 388,00 €	60,64%	-15,18%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	28 849,00 €	5 000,00 €	23 000,00 €	17,33%	-20,27%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	154 050,00 €	26 091,90 €	170 790,00 €	16,94%	10,87%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	31 000,00 €	20 126,00 €	35 000,00 €	0,00%	12,90%
ENERGIES RENOUVELABLES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	12 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €	0,00%	83,33%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	900 000,00 €	30 857,45 €	904 142,55 €	3,43%	0,46%
ZAC LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 387 405,75 €	1 699 638,75 €	2 242 679,48 €	71,19%	-6,06%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	1 344 608,27 €	1 699 638,75 €	79,11%	0,00%
TOTAL DEPENSES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	25 104 965,75 €	19 934 130,51 €	25 341 976,48 €	79,40%	0,94%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	11 351 357,75 €	5 344 759,84 €	10 311 149,30 €	47,08%	-9,16%

		RECETTES Budget primitif 2024	RECETTES Compte administratif 2024	RECETTES Budget primitif 2025	Taux de réalisation Compte administratif 2024/ Budget primitif 2025	Evolution Budget primitif 2025/ Budget primitif 2024
BUDGET PRINCIPAL	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 933 372,23 €	19 018 829,54 €	19 227 444,83 €	100,45%	1,55%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	4 856 460,09 €	3 809 220,47 €	3 873 244,91 €	78,44%	-20,25%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	459 100,00 €	293 947,11 €	395 730,00 €	64,03%	-13,80%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	72 537,80 €	17 894,59 €	89 016,00 €	24,67%	22,72%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	82 612,28 €	57 608,00 €	67 550,74 €	69,73%	-18,23%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	8 771,89 €	4 497,20 €	4 425,69 €	51,27%	-49,55%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	37 201,87 €	34 933,60 €	45 100,17 €	93,90%	21,23%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	26 728,00 €	21 545,00 €	23 481,00 €	0,00%	-12,15%
ENERGIES RENOUVELABLES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	12 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €	0,00%	83,33%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	900 000,00 €	900 000,00 €	35 000,00 €	100,00%	-96,11%
ZAC LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	2 248 639,48 €	1 893 912,27 €	1 909 639,69 €	84,22%	-15,08%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	1 344 608,27 €	100,00%	-20,89%
TOTAL RECETTES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	21 772 925,86 €	21 299 230,52 €	21 667 465,43 €	97,82%	-0,48%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	7 564 136,53 €	6 452 796,01 €	5 369 775,87 €	85,31%	-29,01%

BUDGET PRINCIPAL

Avec le passage à la nomenclature M57 la CCTA a procédé à la consolidation dans le budget principal des activités des budgets annexes Petite Enfance et ALSH.

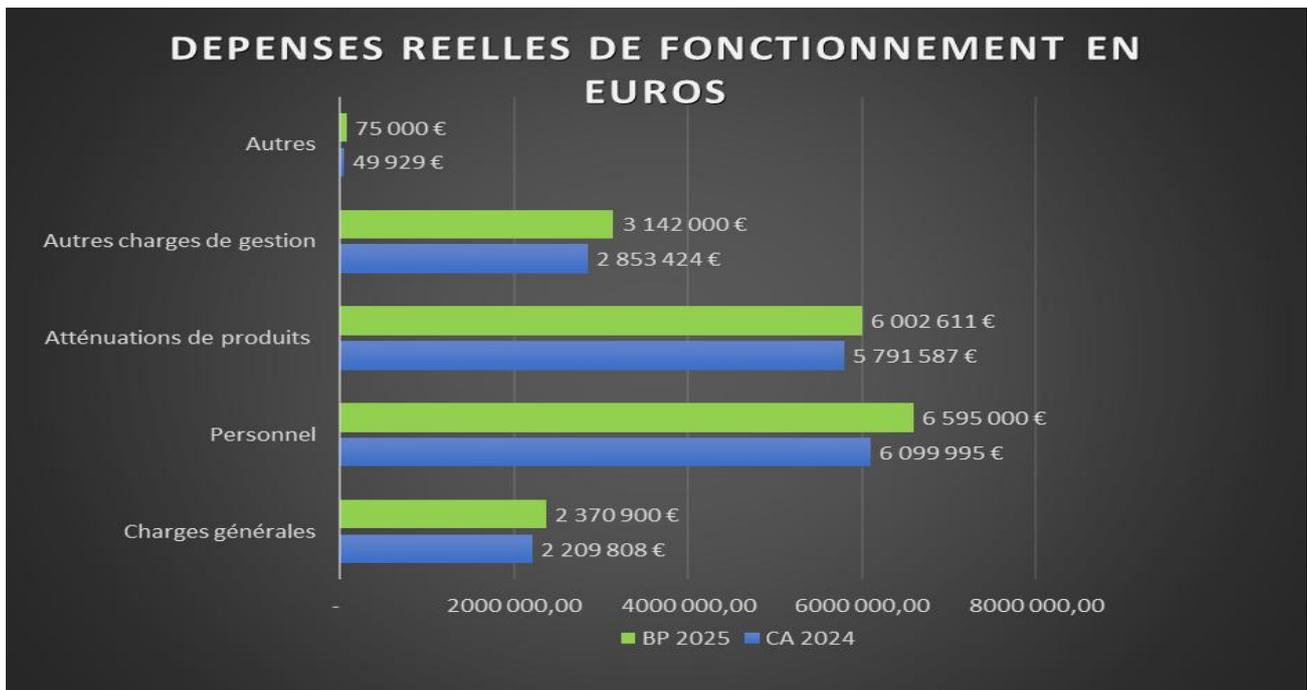
BUDGET BP	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	22 431 389,00 €
Total recettes de fonctionnement	22 431 389,00 €
Total dépenses d'investissement	7 534 722,00 €
Total recettes d'investissement	7 534 722,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement :

COMPARATIF BUDGET PRIMITIF 2025/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024

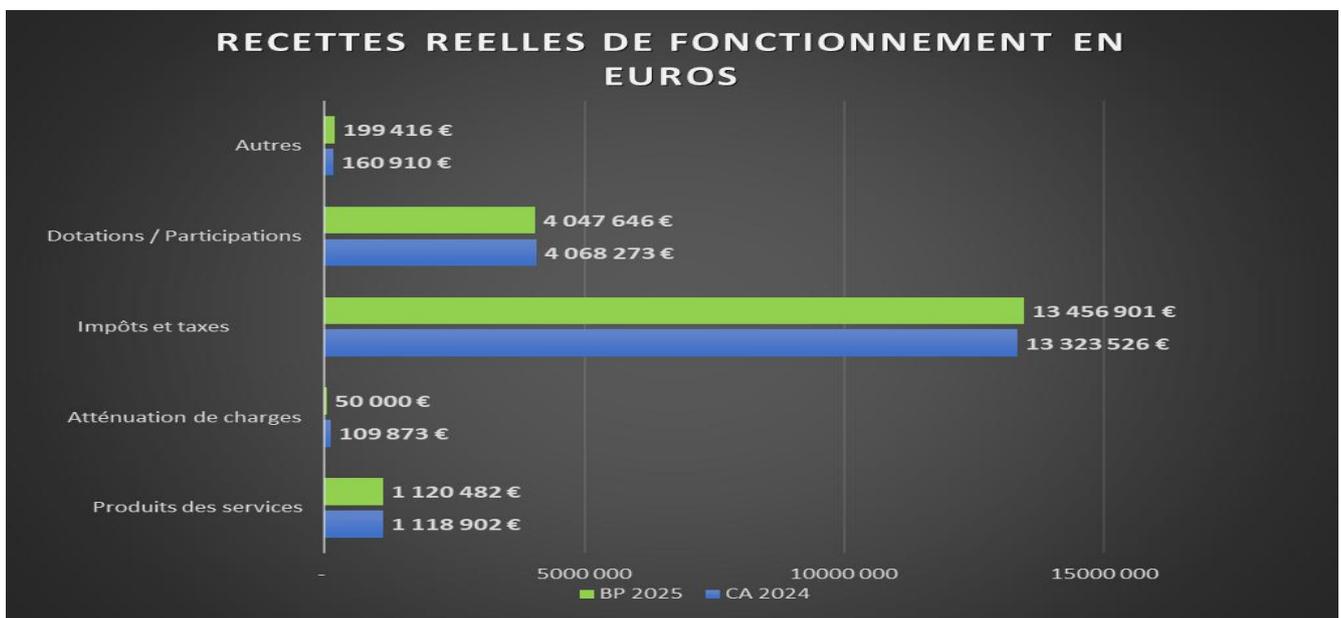
BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT		
Explication des principales évolutions en dépenses	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025	Ecart en % et en valeur
Chapitre 011 Charges générales	2 209 807,61 €	2 370 900,00 €	7,29% 161 092,39 €
Transport à la demande	15 700,00 €	75 700,00 €	
OPAH	52 000,00 €	98 000,00 €	
Dépenses imprévues (compte 614)	0,00 €	70 000,00 €	
Chapitre 012 Personnel	6 099 994,77 €	6 595 000,00 €	8,11% 495 005,23 €
Impact personnel 2024 sur 2025 en année pleine et nouveaux recrutements			
Augmentation réglementaire 3 points CRNACL			
Impact de l'augmentation du point d'indice, avancement, augmentation du taux de l'assurance statutaire			
Chapitre 014 Atténuations de produits	5 791 587,00 €	6 002 611,00 €	3,64% 211 024,00 €
Attributions de compensation			
Syndicat de Collecte et de Traitement des ordures ménagères de la Région de Lavaur	3 222 562,00 €	3 364 768,00 €	
Attributions de compensation	2 440 381,00 €	2 440 381,00 €	
Reversement FNGIR	77 462,00 €	77 462,00 €	
Contributions directes	51 182,00 €	120 000,00 €	
Chapitre 65 Autres charges de gestion	2 853 423,53 €	3 142 000,00 €	10,11% 288 576,47 €
Subventions d'équilibre aux budgets annexes			
Office de tourisme intercommunal	145 997,95 €	250 880,00 €	71,84% 104 882,05 €
Contributions organismes de regroupement	1 354 985,67 €	1 435 199,00 €	5,92% 80 213,33 €
SDIS	877 286,22 €	900 000,00 €	
Conservatoire de musique et de danse	150 000,00 €	221 647,00 €	
Subventions de fonctionnement	97 730,00 €	156 030,00 €	59,65% 58 300,00 €
Aide à la crèche la Nacelle	71 330,00 €	95 000,00 €	
Aide à Mayotte		10 000,00 €	
Budget participatif		21 000,00 €	
Subventions aux communes	1 116 017,00 €	1 143 791,00 €	2,49% 27 774,00 €
Chapitre 66 Charges financières	49 929,25 €	55 000,00 €	10,16% 5 070,75 €
Consolidation des emprunts PE sur le budget principal			



Les recettes de fonctionnement :

BUDGET PRINCIPAL	CA 2024	BP 2025	BP2025/CA2024
Produits des services	1 118 902,13	1 120 481,83	1 579,70
Atténuation de charges	109 872,97	50 000,00	-59 872,97
Impôts et taxes	13 323 526,00	13 456 901,00	133 375,00
Dotations / Participations	4 068 273,16	4 047 646,00	-20 627,16
Autres produits de gestion	158 124,97	199 416,00	41 291,03
Produits exceptionnels	2 269,96		-2 269,96
Reprise sur amort dépréciations provisions	515,48		-515,48
Total recettes réelles de fonctionnement	18 781 484,67	18 874 444,83	93 475,64

- **Stabilité** des taux ménages et entreprises
- Hausse des **prestations de services** correspondant à la participation des familles aux services Petite Enfance et ALSH et comptabilisées dans le budget principal en 2025. (776 K€)
- Hausse des **dotations et participations** correspondant à la prestation de service et au bonus territoire CTG versées par la CAF dans le budget principal en 2025. (57 K€)



SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement :

LES PRINCIPALES DEPENSES 2025	
Fonds de concours versés aux communes	1 598
Centre aquatique intercommunal à Saint-Sulpice : Etude de programmation, MOE	1 522
Fonds de concours "projet territoire" versés aux communes	621
Projet Alimentaire Territorial (PAT) : Etude ferme maraichère intercommunale, acquisition foncière	486
Remboursement de capital	441
Réserves foncières	352
Aménagement Ludolac	250
Ateliers communautaires, aménagement intérieur et acquisition de matériel (dont tracteur 91 k€)	163
Mobilité : schéma vélo (schéma directeur + travaux), panneaux TAD	145
Scot du Vaurais (révision)	130
Crèche à Teulat (Globe-trotteurs), mission AMO nouvelle crèche	122
ALSH La Treille protection solaire extérieure, jeux extérieurs, pompe à chaleur, travaux toiture zinguerie	107
ZAC Les Cadaux : marquage au sol, panneaux de commercialisation, voirie, aménagement fonfillol	104
PLH fin de l'étude + Aides à la rénovation abondement coûts des travaux aux particuliers	99
Aides aux entreprises (aides à l'immobilier d'entreprise)	90
Participation au SM des Portes du Tarn	88
Aire d'Accueil des Gens du Voyage Saint-Sulpice-la-Pointe : travaux	88
Matériel CCTA (site internet, Standard, matériels informatique, ...)	78
Voirie d'intérêt communautaire	59
Centre aquatique intercommunal à Lavour : création d'un portail pompiers, récupérateur d'eau, strippeurs, rampe mise à l'eau des aquabikes,	42

(montant arrondi en K€)

Les recettes d'investissement :

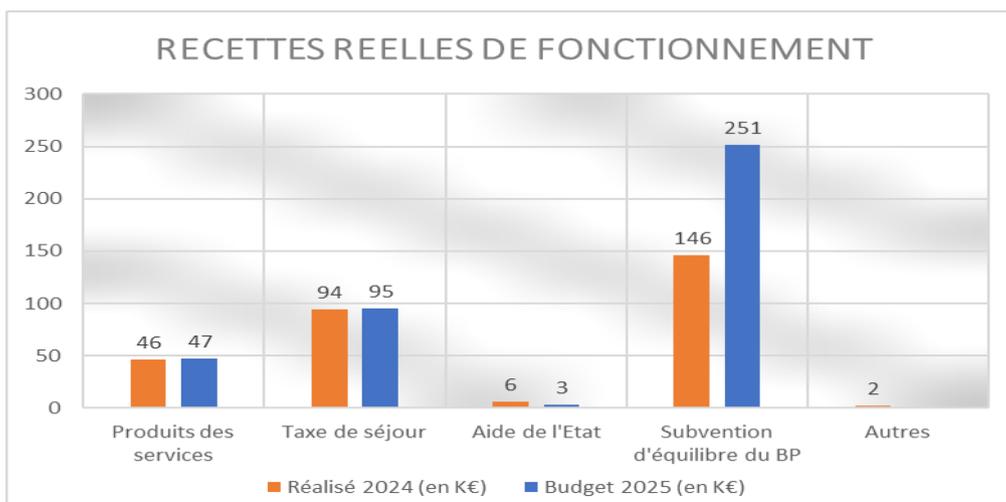
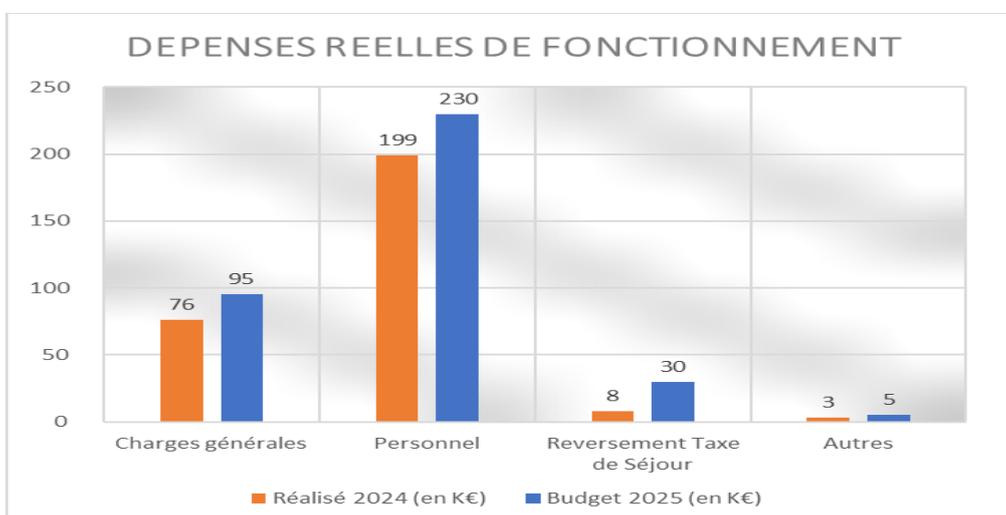
LES PRINCIPAUX MODES DE FINANCEMENT 2025	
Autofinancement	3 295
Subventions à percevoir	970
Affectation excédent de fonctionnement N-1	1 018
Report excédent investissement N-1	367
Autres dont Amortissements immobilisations	1 276
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée	609

(montant arrondi en K€)

BUDGETS ANNEXES

I. OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

BUDGET OTI	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	395 730,00 €
Total recettes de fonctionnement	395 730,00 €
Total dépenses d'investissement	114 646,00 €
Total recettes d'investissement	114 646,00 €



La subvention d'équilibre versée par le budget principal est de 251 K€ en 2025, soit une hausse de 105 K€ par rapport à celle versée en 2024. Cette hausse s'explique par les éléments suivants :

- Hausse des charges générales correspondant à la hausse des matières premières ainsi qu'à une prévision d'augmentation de l'activité (intervenants).

- Hausse de la masse salariale correspondant prévision de remplacements pour les absences d'agents (congés maladie, maternité).
- Principales dépenses d'investissement :

Mise en lumière effets sonores castela	30
Agencement BIT St Sulpice	25
Panneaux, totem, abri devant le souterrain	11
Acquisition ordinateur et serveur	10
Divers, évolution du logiciel de caisse	3
Meuble d'accueil BIT Lavaur	1

(montant arrondi en K€)

II. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

BUDGET SPANC	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	79 388,00 €
Total recettes de fonctionnement	79 388,00 €
Total dépenses d'investissement	23 000,00 €
Total recettes d'investissement	23 000,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

Sont prévus :

En fonctionnement

Les principales dépenses 2025 :

- Temps de travail d'un agent
- Une facture du prestataire pour le contrôle de conformité des installations neuves (fin de travaux) et existantes

Les recettes 2025 :

Prévisions redevances des particuliers	Quantités	Tarif	Total des redevances en €
Contrôle de bon fonctionnement entreprise	3	250 €	750 €
Contrôle de conception	70	120 €	8 300 €
Contrôle de réalisation	60	120 €	7 200 €
Contrôles de bon fonctionnement	500	90 €	45 000 €
Diagnostics avant vente	70	90 €	6 300 €
Total			67 550 €

III. STATION D'EPURATION LES CADAUX

BUDGET STEP	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	170 790,00 €
Total recettes de fonctionnement	170 790,00 €
Total dépenses d'investissement	35 000,00 €
Total recettes d'investissement	35 000,00 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

Les principales dépenses sont le reversement des redevances pour modernisation des réseaux de collecte et performance de l'assainissement, ainsi que la refacturation de temps d'un agent du service sites et entretien des bâtiments.

Le financement des dépenses par les 13 entreprises situées sur la ZA Les Cadaux raccordées.

En investissement

Mise en œuvre d'un système relevé de SOFREL, relevé de télégestion pour le suivi des alarmes 10 K€

IV. ZAC LES CADAUX

BUDGET ZAC LES CADAUX	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	2 242 679,48 €
Total recettes de fonctionnement	2 242 679,48 €
Total dépenses d'investissement	1 699 638,75 €
Total recettes d'investissement	1 699 638,75 €

Prévision de ventes de terrain.

V. ENERGIES RENOUVELABLES

BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES	Projet de budget 2025
Total dépenses de fonctionnement	22 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	22 000,00 €
Total dépenses d'investissement	904 142,55 €
Total recettes d'investissement	904 142,55 €

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

Les principales dépenses sont la refacturation du temps d'un agent du budget principal ainsi que la maintenance d'onduleurs.

Les dépenses sont financées par la vente d'électricité produite par les ombrières.

En investissement

Construction d'ombrières sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavaur et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe.

Travaux financés par une avance du Budget Principal au Budget annexe Energies Renouvelables.

Pôle Ressources & Loisirs

Service Finances

Communauté de communes TARN-AGOUT
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Téléphone : 05 63 41 89 12

www.cc-tarnagout.fr